

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

ILLETTRISME

Latimier, Erell
Université de Paris, France

Date de publication : 2021-12-15

DOI: <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.41088>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

L'illettrisme est aujourd'hui considéré, dans les cultures de l'écrit, comme étant un problème social prioritaire. Au XVI^e siècle, « illettré » désigne « une personne qui n'a pas de lettres, de culture écrite » (*Trésor de la langue française* 1981 : vol. 9). Au XVIII^e siècle, « l'idéologie des Lumières soutient l'idée que le livre doit réformer la société, que la vulgarisation scolaire transforme les mœurs et coutumes, que l'écrit doit remodeler toute la nation » (Certeau 1980 : 241). La dichotomie instaurée en Occident au fil des siècles entre les sociétés avec et sans écriture crée une opposition entre l'oral et l'écrit. Parallèlement, les pratiques de l'écrit se développent et se généralisent, entraînant des changements dans la distribution des pouvoirs et des savoirs (Goody 1997, 2007).

En 1958, un rapport de l'UNESCO désigne comme analphabète « toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne ». Le mot *illettrisme* quant à lui est un néologisme créé par l'association ATD-Quart Monde et apparaît en France à la fin des années 1970. Dans un discours de 1977, le père Wresinski, porte-parole d'ATD, déclare : « Dans dix ans, qu'il n'y ait plus un seul illettré dans nos cités. [...] Que celui qui sait apprenne à celui qui ne sait pas » (1978 : 57). Il invente le mot *illettrisme* dans le rapport moral de l'association publié en 1978 (Geffroy et Grasset-Morel 2005 : 5). Cette notion va alors s'ajouter à la notion d'alphabétisation, laquelle concerne, selon l'ANLCI¹ (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) « des personnes qui n'ont jamais été scolarisées » et cela va créer différents niveaux entre « les personnes "en difficulté avec l'écrit" » (Chartier

¹ Groupement d'intérêt public français

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

2001 : 169) ; les analphabètes seront donc différenciés des illettrés. Le père Wresinski « traite la lecture comme un outil de salut universel » (1978 : 171) et considère qu'un « tel savoir est la condition fondamentale de toute promotion, de toute vie humaine digne d'être vécue. Il est donc le tout premier partage qui nous est demandé : ni le social, ni le spirituel, ni aucun contenu humain ne peut être accueilli par l'ignorant » (Wresinski 1979 : 56). Si, au début des années 1980, les termes *illettrisme* et *analphabétisme* sont encore en concurrence, le rapport *Des illettrés en France* (Tugault, Esperandieu, Lion et Benichou 1984) finit par reconnaître officiellement l'illettrisme. Il opère la transition entre l'analphabétisme, associée dans les imaginaires aux pays en voie de développement ou aux immigrés issus de ces pays et qui n'auraient jamais été scolarisés, à un nouveau sujet, uniquement français, qui indiquerait que les codes écrits sont connus mais non maîtrisés par des individus scolarisés en France. Un processus de stigmatisation en partie raciale (en lien entre autres avec les colonies françaises), devient une des formes de l'inégalité sociale.

Le rapport de 1980 conduit à la mise en place du groupe interministériel français GPLI (Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme) qui définit comme relevant des situations d'illettrisme « des personnes de plus de seize ans, ayant été scolarisées et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle [...] » (1995). En 2000, l'ANCLI remplace le GPLI et, à la faveur des évolutions économiques et sociales, la définition de l'illettrisme s'adapte et précise que « [...] [c]ertaines [personnes illettrées] ont pu ainsi s'intégrer à la vie sociale et professionnelle, mais l'équilibre est fragile et le risque de marginalisation permanent » (2000). En 1995, une étude québécoise² utilise le néologisme *littératie*, calqué sur l'anglais *literacy*. Ce terme apparaît à nouveau en 2000 dans un rapport de l'OCDE³ et définit l'« aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». Il est intéressant d'observer que, dans le monde anglo-saxon, le terme *illiteracy* s'est ainsi détaché de son privatif -il, qui constitue une forme grammaticale négative. Le travail se focaliserait donc sur une « aptitude à comprendre » et pas sur la non-maîtrise de l'écrit.

En France, les chercheurs Villechaise-Dupont et Zafran notent que « [d]errière la diversité des discours et des questions que l'illettrisme suscite, se retrouve au fond un dénominateur commun : l'idée que l'illettrisme est un drame pour la société dont il est un des principaux facteurs d'exclusion, et une tragédie pour l'illettré pris dans un processus inévitable de marginalisation » (2002 : 71). Selon Chartier et Hébrard, « [l']illettrisme est [...] considéré comme une pathologie sociale dont le

² Ce rapport présente des données émanant d'une étude comparative de la littératie chez les adultes dans sept pays (Statistique Canada 1995).

³ *La littératie à l'ère de l'information*, Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes, (OCDE 2000).

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

traitement relève d'actions pratiques, exigeant des intervenants formés, du temps, des lieux et des supports budgétaires [...] » (1992 : 19). Ces observations sont corroborées par les prises de position médiatiques d'Alain Bentolila, linguiste français aux opinions controversées, en « croisade permanente contre l'illettrisme, pour laquelle il a su se faire écouter autant des ministres socialistes que du président de la République [Nicolas Sarkozy] » (Chartier 2001 : 172). Bentolila est auteur de rapports sur cette thématique pour différents gouvernements français de 2006 à 2013 ; il associe l'illettrisme à l'expérience d'une forme « d'autisme social » (Bentolila 1997). En successeur idéologique du père Wresinski, il écrit une tribune dans le quotidien *Libération*⁴ en 1998 sur l'école et l'insécurité linguistique. Il s'interroge : « [a]cceptons-nous que, dans notre pays, au seuil du XXI^e siècle, un enfant sur huit soit privé d'un réel pouvoir de parole, de lecture et d'écriture ? » et donne comme réponse que « [c]es enfants-là seront moins humains que les autres : plus vulnérables aux discours sectaires et intégristes, plus facilement séduits par des explications simplistes et définitives, plus portés à la violence immédiate [...]. Et que l'on ne vienne pas nous dire que, faute de maîtriser la langue, ils seront peut-être bons en mécanique ou en informatique. Non, ils ne seront bons en rien, parce que sans le pouvoir du verbe il n'est pas de pouvoir sur le monde » (1998). De Wresinski à Bentolila, plusieurs décennies ont passé, les conjonctures historiques ont évolué, pourtant les formulations restent les mêmes.

Face à ces discours marginalisants, Bernard Lahire fait, dans son livre *L'invention de l'illettrisme*, un considérable travail d'investigation et de mise en relation des archives sur le sujet et considère ce terme d'illettrisme d'un autre point de vue. Il retrace l'histoire « des productions discursives qui ont “inventé” la nouvelle question sociale baptisée “illettrisme” » (Chartier 2001 : 169) pour montrer comment l'émergence de cette notion renseigne sur l'organisation des rapports de pouvoir, car elle a, selon lui, moins à voir avec les inégalités en matière d'accès à l'écrit qu'avec des enjeux politiques. Sans nier la réalité des inégalités d'accès à l'écrit, il analyse les grandes phases de la construction publique du problème ainsi que la rhétorique des discours sur « l'illettrisme », terme qu'il met entre guillemets tout au long de l'ouvrage. Il soutient que « l'illettrisme » est un problème construit, une invention collective, position qui fait écho à la question « faut-il croire à l'illettrisme ? » posée par Jean-Claude Pompuognac dans un texte de 1992 (1992 : 77). Lahire soutient que cette « extraordinaire machinerie – imaginée par personne mais résultant d'une multitude de discours, d'actes et d'institutions – [...] a créé, par la magie d'un immense et intense travail symbolique, un “problème social” » (Lahire 2005 : 33)

Dans les années 1960, la dyslexie était la cause de « l'échec ou du retard d'apprentissage des enfants issus massivement des milieux populaires » (Chartier et Hébrard 1992 : 20). À partir des années 1980, l'illettrisme en constituerait une nouvelle explication, car il « partage, pour partie, les mêmes grandes conditions

⁴ Un des grands quotidiens de la presse française.

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

objectives (notamment institutionnelles) d'apparition, et tend aujourd'hui à se substituer à [l'échec scolaire] en qualifiant "d'illettrés", au mépris, bien évidemment, d'une grande partie des définitions en circulation, des enfants encore scolarisés » (Lahire 2005 : 177). L'illettrisme pourrait alors définir « un échec scolaire pérennisé, affectant de façon essentielle les relations de l'individu à son espace d'appartenance : l'école, le collège ou le lycée, s'il est enfant ou adolescent, la société urbaine, les réseaux de relation, le milieu d'exercice, s'il est adulte » (Chartier et Hébrard 1992 : 21).

Les définitions de l'illettrisme sont multiples et l'objet lui-même difficile à objectiver. Ce flou, qui est à la base du néologisme, permet que le lien entre l'ignorant, l'illettré et le pauvre soit ténu et la marginalisation des individus identifiés comme « illettrés », effective. Parallèlement aux idéologies véhiculées dans les discours, les stratégies discursives sur « l'illettrisme » opèrent invariablement une différenciation entre les « illettrés » et les autres, et organisent les rapports de pouvoir entre citoyens et sous-citoyens (Lahire 2005), entre normaux et anormaux (Goffman 1975). Le « débordement sémantique et interprétatif » (Lahire 2005) du terme même d'*illettrisme* peut être perçu comme une stratégie discursive « laissant en définitive le soin à ceux qui "l'utilisent" d'en faire l'usage qu'ils désirent » (Lahire 2005 : 88). La majorité de la population se voit alors dans l'impossibilité de l'expliquer exactement, ou de savoir déterminer qui est illettré et qui ne l'est pas. Il existe en effet aujourd'hui de multiples définitions qualitatives et imprécises de la notion : « [l']illettrisme peut être dit fonctionnel, linguistique, instrumental, récurrent, de retour, secondaire, technique, culturel, politique, léger, profond, semi-illettrisme, mallettrisme, etc. » (Chartier 2001 : 172). Tous ces auteurs ont en commun de faire apparaître que l'illettrisme, ainsi défini, constitue un processus de stigmatisation – au sens où l'emploie Goffman (1975) – qu'induit la valorisation sociale de la culture lettrée.

Pour Goffman, tout attribut qui ôte à un individu son caractère « normal », qui le fait diverger des attentes sociales, jetant sur lui un discrédit plus ou moins profond, plus ou moins immédiat, va constituer un stigmate. L'acharnement discursif à traiter les difficultés rencontrées par des individus au niveau de leurs compétences en lecture-écriture, sous le sceau des notions de handicap, d'échec ou de manque, construit le stigmate et dit quelque chose de la mise à l'écart d'une partie de la population.

Références

- Trésor de la langue française* (1981), « Illettré », vol. 9 (*G-Incarner*), Paris, CNRS et Institut de la langue française.
- Bentolila, A. (1997), « L'illettrisme, autisme social », *Le Monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, mars.
- Bentolila, A. (1998), « Le vrai chantier de l'école », *Libération*, 5 octobre.

- Certeau, M. de (1980), « Lire : un braconnage », *L'invention du quotidien*, tome 1, *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Chartier, A.-M. (2001), « Compte rendu de *L'invention de "l'illettrisme"*. *Rhétorique publique, éthique et stigmates*, de Bernard Lahire», *Revue française de pédagogie*, n°137, p.169-174.
<http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/RF137.pdf>
- Chartier, A.-M. et J. Hébrard (1992), « Rôle de l'école dans la construction sociale de l'illettrisme », dans J.-M. Besse, M.-M. de Gaulmyn et D. Ginot, *L'illettrisme en questions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 19-46.
<https://books.openedition.org/pul/8903?lang=fr>
- Goffman, E. (1975), *Stigmate*, Paris, Éditions de Minuit.
- Goody, J. (2007), *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, La Dispute.
- Goody, J. (1979 ([1977]) *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éditions de Minuit.
- Geffroy, M.T. et V. Grasset-Morel (2005), *L'illettrisme. Mieux comprendre pour mieux agir*, Toulouse, Éditions Milan.
- Lahire, B. (2005 [1999]), *L'invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La Découverte.
- Pompougnac, J.C. (1992), « Fantasmés, polémiques, stratégies. Notes sur les représentations de l'illettrisme », dans J.-M. Besse, M.-M. de Gaulmyn et D. Ginot, *L'illettrisme en questions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 77-85.
<https://books.openedition.org/pul/8924?lang=fr>
- Statistique Canada, 1995, *Littératie, économie et société. Résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Rapport préparé par Statistique Canada pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Ottawa.
<https://publications.gc.ca/site/fra/9.679675/publication.html>
- Tugault, Y., V. Esperandieu, A. Lion et J.P. Benichou, 1984, « Des illettrés en France », rapport au Premier Ministre, dans *Population*, vol. 39, n° 6, p. 1081-1082.
- Villechaise-Dupont, A. et J. Zaffran (2002), « Le "drame" de l'illettré : analyse d'une fiction sociologique à succès politique », *Langage et société*, vol. 4, n° 102, p. 71-96.
<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2002-4-page-71.htm>
- Wresinski, J. (1978), « Quand l'histoire se rétablit », Montreuil (France), Éditions Quart Monde.
- Wresinski, J. (1979), « L'enfant du Quart Monde en quête de savoir », *Igloos*, Quart Monde, 2^e trimestre, n^{os} 105-106.